

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le rapport d'activité et comptes 2016 de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).

Rapport de M^{me} Martine Sumi.

Ce rapport a été renvoyé à la commission des finances lors de la séance plénière du Conseil municipal du 13 septembre 2017. La commission, sous la présidence de M. Simon Brandt, a étudié, lors d'une unique séance qui s'est déroulée le 3 octobre 2017, le rapport d'activité et les comptes 2016 téléchargeables sur: http://www.fondetec.ch/wp-content/uploads/2017/06/Fondetec_Rapport_annuel_2016.pdf. La rapporteuse remercie M^{me} Shadya Ghemati pour ses parfaites notes de séance.

Rappel

La Fondetec a été créée il y a vingt ans par la Ville de Genève pour promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes ainsi que pour stimuler l'innovation. L'intégralité de son activité se déploie sur le territoire de la Ville. La mission de développement économique de la Fondetec est principalement née de trois constats:

- la pénurie de financement en matière de création d'entreprises, pénurie attachée à la crise du capital d'amorçage;
- l'offre locative inadaptée à la création d'entreprises;
- le taux de survie relativement bas lié aux difficultés pour les entrepreneurs à maîtriser un environnement complexe et à trouver leur clientèle.

Séance du 3 octobre 2017

Audition de M^{me} Anne-Marie Gisler, présidente du Conseil de la Fondetec, et de M. Jérôme Favoulet, directeur

L'activité 2016, en chiffres

	2016	2015	Moyenne 2011-2015	Moyenne 2007-2010
Financement				
Nouvelles demandes	86	74	60	50.5
Décisions positives	31	30	25.8	26
Montant total des soutiens accordés (CHF)	3'345'800	2'912'000	2'627'292	2'562'225
Entreprises en cours de remboursement au 31 décembre	101	96	80.4	69.5
Hébergement				
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	82 %	73 %	53 %	–
Taux d'occupation et réservation des places de travail au 31 décembre	95 %	86 %	68 %	–

En 2016, au niveau du financement, il y a donc eu 86 nouvelles demandes déposées dont 31 ont reçu une décision positive. 3,345 millions ont été accordés, ce qui est supérieur aux autres années. Le total des entreprises en cours de remboursement est passé à 101, franchissant ainsi juste la barre de la centaine. Au niveau de l'hébergement, les chiffres atteints sont ceux souhaités, avec un taux moyen d'occupation supérieur à 82% sur l'année. L'objectif d'atteindre les 80%

a bien été tenu. Et le taux d'occupation et réservation des places de travail au 31 décembre a même été de 95%.

L'impact sur l'emploi

Statistiques sur la base des déclarations AVS reçues Entreprises, financement et hébergement (CHF)	2016	2015	Moyenne 2011-2015
Nb d'entreprises ayant répondu	73	81	69
Taux de réponse pour les déclarations AVS	78%	92%	91%
Nb total de salariés sur l'année	589	621	510
<i>Nb moyen de salariés par entreprise</i>	8	7.7	7.4
Nb de salariés ETP sur l'année	277	304	266
<i>Nb moyen de salariés par entreprise ETP</i>	4	4	4
Masse salariale totale (tous les emplois) en CHF	18'899'457	18'633'207	16'947'809
<i>Salaire annuel moyen par collaborateur ETP en CHF</i>	65'369	60'383	63'523

Moins d'entreprises ont répondu à l'indication de leur nombre d'employé-e-s, ce qui a occasionné une baisse de ce nombre sans que cela se voie sur la masse salariale totale. En effet les entreprises n'ayant pas répondu ne sont pas forcément celles avec les plus grosses masses salariales. Le salaire moyen par personne est en légère baisse d'environ 5000 francs par année. En fait les 22% des entreprises n'ayant pas répondu correspondent à une estimation d'environ 600 000 francs. Ce sont principalement des entreprises en cours d'accompagnement. Le directeur aurait bien aimé annoncer 20 millions pour les 20 ans de la Fondetec, car cela aurait été un bel argument marketing!

Les résultats 2016

	2016	2015	Moyenne 2011-2015
Résultat de fonctionnement	-1'183'951	-1'179'871	-1'112'197
Résultat de l'activité de soutien	170'051	-74'588	-124'699
Résultat de l'activité pépinière	-188'556	-224'356	-204'431
Résultat de l'activité conseil et formation	-12'905		
Résultat financier	72'255	33'126	37'976
Résultat de l'entreprise	-1'143'106	-1'445'689	-1'403'350

M. Jérôme Favoulet informe que la Fondetec n'a pas reçu de versement au niveau du capital puisqu'il restait une partie de la recapitalisation faite en 2011.

Au niveau de la variation des crédits en cours, il y a eu une grande diminution notamment liée à l'évolution des provisions. Certains dossiers en provision ont dû être passés en perte. 2016 a été une année de fin de cycle de crise: ceux qui étaient mal en point n'ont malheureusement pas pu s'en relever. En revanche, une certaine stabilité pour ceux qui allaient bien, et qui, dans ce sens, n'ont pas connu de nouvelles difficultés, a été positivement constatée.

2016 : Mesure de l'impact

	2016	2015	Total 2011-2015
Versement par la Ville	142'601	1'250'000	10'000'000
Variation des crédits en-cours	(1'145'248)	332'886	2'498'366
Coût annuel (résultat)	1'143'106	1'445'689	7 016 752
Nombre nouveaux dossiers	86	74	298
Taux d'auto-financement	34%	28%	23%
Nombre d'emplois (ETP)	277	304	1'326
Total salaires versés	18'899'457	18'633'207	84'739'047
Coût par emploi (ETP)	4'127	4'868	5'292
Effet de levier (salaires/coût)	x16,5	x12,8	x12
Imposition s/revenu (si 15%) /Coût	x2,5	x1,9	x1,8

Le coût par emploi créé est de 4127 francs: c'est le chiffre le plus bas depuis la tenue de ces statistiques.

Concernant l'imposition sur revenu qui représente 15%, le facteur multiplicateur de 2,5 a été atteint pour la première fois. Parmi les entreprises financées et hébergées, 73 ont remis leur déclaration AVS 2016, ce qui permet de justifier que ces entreprises ont versé environ 19 millions de salaires. Avec l'hypothèse que l'imposition moyenne sur le revenu est de 15% cette masse salariale représente environ 3 millions d'imposition. Ce montant équivaut à 2,5 fois le coût de 1,15 million du résultat des activités de la fondation en 2016.

Ainsi les chiffres sont plutôt bons, même si le nombre de dossiers en provision qui sont passés en perte est inquiétant pour la Fondetec: il faut prendre en compte le fait qu'une entreprise en provision est certes en grande difficulté mais n'a heureusement pas encore cessé son activité. Il y a ainsi toujours l'espoir qu'elle se relève. Parmi ces dossiers, il y a surtout deux gros dossiers en provision

qui représentent à eux seuls plus de 700 000 francs. Sur ces cas difficiles, il y a une possibilité de récupérer de l'argent parce qu'il y a un engagement de codébiteurs solidaires des porteurs de projets, mais c'est bien sûr moins intéressant qu'une entreprise qui se relève et continue à employer du personnel. Ce point illustre la crise qui n'avait pas été ressentie les trois années précédentes.

Au niveau des développements, une méthodologie d'assistance et un produit finalisé ont été réalisés. Ainsi, un guide du Business plan a été créé, réalisé avec Genilem, ce qui a permis de diviser les coûts financiers et l'investissement humain. Aujourd'hui, ce guide est référencé par quinze organismes. Une application web de prévisionnel financier a également été lancée. La première version a été intégralement financée par la Haute école de gestion. Il y a aujourd'hui 309 comptes d'utilisation ouverts, ce qui sur moins d'une année représente déjà un bon résultat.

Enfin pour les perspectives 2017, il y a déjà eu 55 nouvelles demandes, 50 décisions prises par le Conseil, dont vingt positives, le total des montants accordés est de 2,143 millions de francs. Il y a au jour de l'audition onze entreprises hébergées avec un taux de remplissage à 89%.

Questions des commissaires – réponses de M^{me} A.-M. Gisler et de M. J. Favoulet

Produits divers dans le fonctionnement?	Essentiellement des remboursements concernant des périodes de maladie, maternité, etc.
La domiciliation d'une entreprise n'est documentée que par une case postale?	Sur présentation ultérieure du Registre du commerce concernant cette entité, il est constaté que toutes les entreprises soutenues par la fondation sont bien établies en Ville de Genève.
Nuance entre les entités constituées dans un but lucratif de celles sans, mais qui exercent une activité économique?	Cette terminologie est utilisée pour éviter d'opposer l'économie conventionnelle à l'économie sociale et solidaire. Toute une série de structures, comme les coopératives, font partie de l'économie sociale et solidaire même si elles sont organisées dans un but lucratif. L'idée est d'exprimer que toute structure visant une activité lucrative peut s'adresser à la Fondation même si certaines ont plutôt des buts idéels et des activités pour financer ces buts.
L'activité de pépinière fonctionnant très bien, pourquoi pas aussi des ateliers à partager?	C'est un projet et un souhait dans le cadre de la recapitalisation. Mais la difficulté est le modèle économique. Il y a énormément de projets en cours sur le territoire. Du coup, qu'un organisme public y arrive plus vite qu'un organisme privé n'est pas non plus l'objectif. Si au niveau privé il n'était pas possible de mettre en place un projet, cela deviendrait alors plus le rôle de la Fondetec. Un exemple: il y a eu projet dans un bâtiment en zone industrielle mais sur toute une partie la dalle ne supporte pas plus de 300 kilos; il a donc été difficile de trouver une activité artisanale qui convienne à cette condition. Ce bâtiment, ainsi que des nouveaux sites, ont été étudiés mais l'obstacle réside aussi souvent dans les prix: ils sont élevés et ne correspondent pas aux possibilités des entreprises en création. Pour l'instant, c'est trop cher pour lancer des ateliers à partager par rapport aux emplois qu'il pourrait y avoir.
16% des entreprises ont reçu entre 100 000 et 200 000 francs de prêts: combien d'entreprises cela représente-il?	Cela représente cinq entreprises sur les 31 demandes de crédit acceptées par le Conseil en 2016. Au cours de l'année 2016, 86 taxes d'inscription ont été payées, ce qui signifie qu'il y a eu 86 dossiers ouverts en vue d'une décision du Conseil relative à une demande de crédit. Le Conseil a pris 72 décisions, dont 31 positives. Sur ces 31 décisions positives, une portait sur le montant de 140 000 francs et quatre sur un montant de 200 000, ce qui fait un total de cinq soit environ 16% des 31 décisions positives. Sur les 41 décisions négatives, huit décisions portaient sur des montants demandés entre 100 000 et 200 000 francs soit: une de 100 000, une de 125 000, deux de 150 000, une de 190 000 et trois de 200 000.

Le nombre de projets refusés est plus important que ceux acceptés pour la première fois: pourquoi?	Les membres du conseil renouvelé depuis juin 2015, moins expérimentés, ont sans doute été plus prudents. Comme il y a aussi eu des dossiers en perte et compte tenu de la conjoncture, ce n'était peut-être pas le moment de faire prendre des risques inconsidérés aux entreprises.
Beaucoup de dossiers refusés à l'entrepreneuriat féminin: 8 acceptés et 17 refusés: pourquoi?	Le conseil constitué de neuf membres dont trois femmes ne fait pas de choix délibéré d'être plus sévère avec les activités portées par des femmes. C'est aléatoire et en lien prioritairement avec la viabilité du projet.
Senior économie?	Pas constaté de vague significative dans ce domaine. Certes deux structures ont été financées dans les soins à domicile afin de maintenir les personnes âgées à la maison le plus longtemps possible. Une de ces structures n'est pas dans une santé extraordinaire, l'autre va par contre extrêmement bien. C'est aussi souvent lié à la personnalité des entrepreneurs. Mais force est de constater qu'il n'y a vraiment pas beaucoup de dossiers sur cette thématique.
La fondation de plus en plus sollicitée pour des conférences et autres interventions: qui prend en charge les frais inhérents à ces activités?	Ces prestations sont intégrées dans les frais de formation quand ces interventions sont facturées. Par exemple il y a une rémunération soit 12 000 francs pour 2016 et déjà plus de 40 000 pour 2017. C'est la direction de la fondation qui est sollicitée plutôt que l'équipe. Son statut fait qu'il n'y a pas d'heures supplémentaires. Ce type de conférences participe à la communication: cela coûte en effet bien moins cher qu'une parution publicitaire dans un magazine.
Difficile de voir le bénéfice au-delà des deux dernières années par rapport aux places de travail créées?	Le suivi a lieu en tout cas sur le temps du remboursement, notamment en prenant en compte les déclarations AVS. Tant que le contrat est en vigueur, un certain nombre de renseignements sont exigés. Mais une fois que le prêt est remboursé, il n'y a plus aucun levier. Les données ne sont pas accessibles, même par le biais de la taxe professionnelle. Développer un système de reporting serait une valeur ajoutée pour l'entrepreneuriat: l'idée étant de les rendre dépendantes à cet outil afin qu'après le remboursement du crédit, les entreprises continuent de le remplir, ce qui donnerait une vision sur la durabilité de la création des postes. Aujourd'hui, la seule piste est le listing et sa mise à jour, notamment via le Registre du commerce. Mais dès lors que l'entreprise n'a plus de lien avec la fondation, il est difficile d'obtenir certaines données. Pas mal d'entre elles heureusement jouent toutefois le jeu de continuer d'informer et expriment aussi ainsi leur reconnaissance d'avoir pu bénéficier de l'aide de la Fondetec.

Introduire une clause pour que les entreprises donnent des comptes cinq ans après la fin du prêt?	Ce serait intrusif. Les entreprises veulent limiter de fournir des chiffres tous azimuts et restreindre les contraintes administratives. Il est impossible d'obliger une entreprise en vertu d'une obligation échue.
Réductions sur les placements: pourquoi?	La fondation est en train de liquider son portefeuille. Toute l'activité crédit et hébergement a été prise sur les réserves. L'objectif est d'arriver à zéro en 2017. Il est clairement inscrit dans la convention de financement que la Fondetec n'a pas la latitude de négocier quant à la gestion des titres.
Une SA de courtage, commerce, gestion et valorisation de biens immobiliers: est-ce vraiment une activité novatrice?	Cette entreprise sous-loue uniquement des locaux à la fondation mais n'a pas eu besoin de financement. Son modèle est un peu particulier: elle offre tous les services de A à Z, ce qui n'est pas courant. Son business model présente une véritable évolution du genre.
Pourquoi l'hébergement est-il déficitaire?	Parce que la surface est trop petite suite à la volonté de partir sur une dimension restreinte pour tester cette activité dont la Fondetec n'avait pas encore l'expérience. Elle a donc démarré avec 800 m ² alors que le seuil de rentabilité est placé à environ le double. A la fin du bail, dans quatre ans, des questions vont se poser car il y a aujourd'hui une multiplication de ce type d'espaces à partager. A l'avenir l'offre risque de dépasser la demande.
Concurrence cantonale pour la Fondetec?	Non au contraire il faut relever une bonne entente, une vraie complémentarité avec la Fondation d'aide aux entreprises FAE avec entre autres une répartition qui se réalise avec des produits différents.
Synergie avec le Fonds chômage?	Il y a des contacts et quand une question se pose sur une aide à l'emploi, un échange est toujours possible. Le fait pour la direction de siéger au Fonds chômage permet de voir comment d'autres fonds fonctionnent. Ce n'est bien sûr pas la seule synergie, il y en a d'autres. Par exemple, avec des jurys, des prix, des grilles d'évaluation des projets qui développent, la Fondetec peut s'en inspirer. L'idée est de bénéficier de l'intelligence des autres et de mettre en commun la sienne.
Optimisme pour l'avenir?	Oui, la vision cantonale dessine un optimisme à l'horizon 2030 mais précédé de quelques années difficiles.
Avancement des discussions auprès d'autres communes?	Cela n'a pas avancé car seule la Ville atteint la taille critique. Une séance avait toutefois été organisée par Mme Sandrine Salerno au sein de l'Union des villes genevoises.

Liens avec des mécènes?	M. Jérôme Favoulet indique certes des contacts avec ces structures, mais qu'elles s'intéressent surtout à de grands projets où investir, par exemple dans des travaux de constructions. Il ajoute qu'il faut maintenant surveiller surtout le crowdfunding sur internet et invite les commissaires à lire le rapport suisse 2016 qui a été écrit sur ce sujet: ce type d'exercice est passé de 25 à 125 millions de francs très rapidement. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, va du reste devoir statuer sur le cadre légal de ce type de financement qui n'offre aucune couverture du risque.
-------------------------	--

A l'issue de cette présentation, les commissaires ont pris acte à l'unanimité du rapport annuel et des comptes 2016 de la Fondetec.

PROJET DE DÉLIBÉRATION PRD-161

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 11, alinéa 3, des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec);

sur proposition de la commission des finances,

décide:

Article unique. – Le Conseil municipal approuve le rapport annuel 2016, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2016, le tableau de financement, ainsi que le rapport de l'organe de révision du 24 avril 2017 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).